

LES TUEUSES N'ONT RIEN À ENVIER AUX TUEURS



LES CRIMINELLES, une bonne affaire pour les journaux. La une du *Petit Journal*, le 29 mars 1914, consacrée à l'assassinat du directeur du *Figaro*.

Simone Weber, Violette Nozière, Diamanta ou Bandia... **Elles nourrissent la chronique judiciaire.** Les filles empoisonnent, sortent le flingue ou découpent à la meuleuse, pour l'argent, par amour ou par devoir.

PAR FRÉDÉRIC PLOQUIN

Tueuse ». Le mot tranche comme la lame le mollet du mari de Simone Weber, la veuve à la meuleuse à béton. Il dénote, chez celui qui le prononce, une forme de crainte et un brin d'admiration. En politique, en entreprise ou dans le sport, le mot habille pour l'hiver celle qui marche sur ses concurrents, ou plutôt les piétine, avec ce cynisme que l'on prête habituellement à la gent masculine. La tueuse est l'épouse qui empoisonne, l'infirmière qui drogue, la mère qui congèle ses petits, la veuve noire qui fait disparaître les hommes, ou celle qui ventile sa rivale façon puzzle. Elle n'est pas très différente du tueur, hormis qu'on ne l'attend pas sur ce terrain-là, celui où l'on précipite son prochain au cimetière parce qu'il vous a fait de l'ombre, provoqué ou trompé.

La tueuse agit le plus souvent par intérêt, rarement sans raison, sauf coup de folie. Quand elle passe à l'acte, on s'empresse de lui coller un qualificatif pour mettre de la distance. Elle n'est plus mère, épouse, amante, elle est la « diabolique de Nancy », comme Simone Weber, aussi rebaptisée la « mémé flingueuse », elle qui a toujours nié avoir découpé son amant volage en cette fin du mois de juin 1985. Une coriace, Simone, qui aura fait suer les experts en toxicologie, incapables de démontrer qu'elle avait auparavant empoisonné à la digitaline, un médicament pour le cœur, ce militaire à la retraite auprès duquel elle s'était fait engager comme dame de compagnie, avant de contracter avec lui un faux mariage, avec testament à la clé.

La tueuse est méticuleuse, mais elle ne pense pas forcément à tout, si l'on s'en tient à celle de Nancy. >

Le Petit Journal

ADMINISTRATION
61, RUE LAFAYETTE, 61

5 CENT.

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

5 CENT.

ABONNEMENTS

Les manuscrits ne sont pas rendus

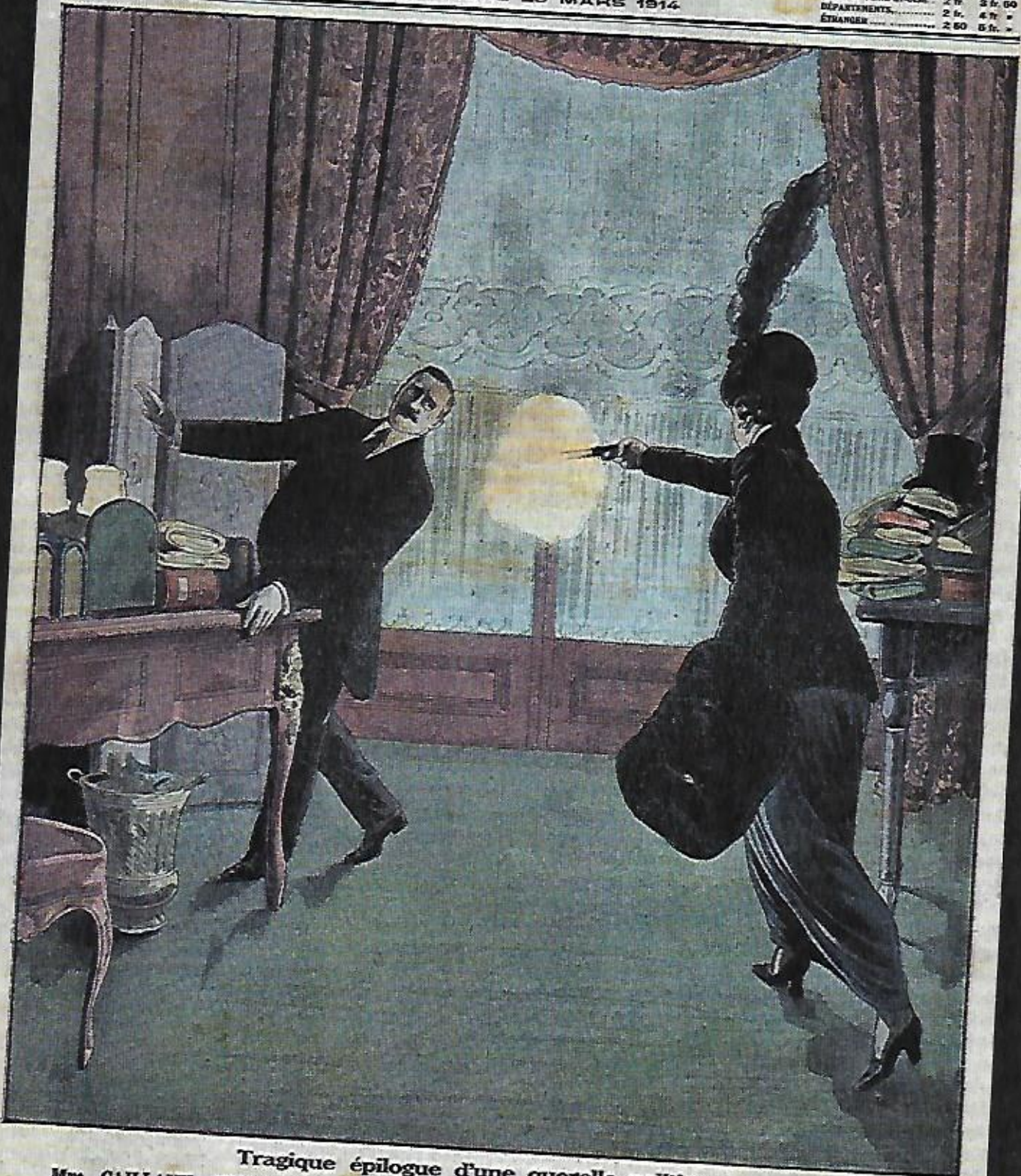
25^{me} Année

Numéro 1.219

On s'abonne sans frais
dans tous les bureaux de poste

DIMANCHE 29 MARS 1914

	PAR AN	TRIMESTRE
SEINE et SEINE-ET-OISE	2 fr. 50	0 fr. 85
DÉPARTEMENTS	2 fr. 40	0 fr. 80
ÉTRANGER	2 fr. 60	0 fr. 85



Tragique épilogue d'une querelle politique
**M^{me} CAILLAUX, FEMME DU MINISTRE DES FINANCES, TUE A COUPS DE REVOLVER
M. GASTON CALMETTE DIRECTEUR DU " FIGARO "**

► Le tronc de son amant coureur de jupons, pourtant lesté de parpaings, a en effet été retrouvé deux mois après les faits dans une valise au bord de la Marne. Quant à l'arme du crime, elle était dans le coffre de sa voiture... L'un des défenseurs de Weber, M^e Jacques Vergès, dira d'elle qu'elle avait « *les couilles de Landru et les ovaires de Marie Besnard* ». Une image qui précipita les jurés au cœur du sujet : la tueuse est considérée comme une femme qui en aurait – des couilles...

UNE PART DE LÉGENDE

Longtemps, le poison a été l'arme favorite de ces femmes décidées à éliminer le conjoint encombrant ou le mari infidèle, avec la certitude que les experts douteront à l'heure de faire émerger les preuves. « *Inculpée et jugée pour meurtre avec préméditation en 1949, Marie Besnard a été projetée dans un cyclone judiciaire qui aura duré douze ans, avant d'être finalement acquittée en 1961* », rappelle le journaliste Jacques Pradel dans *les Grandes Affaires criminelles pour les nuls* (First Editions). Accusée d'avoir empoisonné son mari, Léon, à l'arsenic pour vivre son amour avec un ancien prisonnier allemand devenu garçon de ferme, elle sera soupçonnée d'avoir éliminé 11 membres de sa famille pour un mobile plus terre à terre : l'héritage. Tous les corps contiennent une dose d'arsenic supérieure à la normale, mais, au troisième procès, les jurés acquittent Besnard au bénéfice du doute. Elle peut alors redevenir « la bonne dame de Loudun ». Pas vue, pas prise, l'empoisonneuse a eu plus de chance qu'une autre Marie, Lafarge de son nom d'épouse. Cette jeune et jolie orpheline avait été condamnée aux travaux forcés un siècle plus tôt, en 1840, pour avoir tué avec un demi-milligramme d'arsenic son homme, un riche maître des forges rencontré par l'entremise d'un bureau matrimonial. Lors de la perquisition de son domicile, les policiers avaient découvert des traces de ce produit partout et ses

explications (c'était pour tuer les rats) ne les avaient pas convaincus.

La tueuse, parfois, assume pleinement son acte, comme en témoigne le geste de cette femme humiliée, Henriette Caillaux, qui, le 16 mars 1914 en milieu d'après-midi, pénètre dans le bureau du directeur du *Figaro*, Gaston Calmette. Alors que le journaliste s'enquiert du motif de sa visite, elle sort de son manchon le pistolet automatique qu'elle vient d'acheter chez l'armurier Gastinne Renette – « *plus facile à manier qu'un revolver* », lui a dit le vendeur – et tire à six reprises. « *J'ai fait mon devoir. Ce que j'ai fait, je l'ai fait sans haine* », dit-elle aux collaborateurs qui accourent. Le journaliste meurt à l'hôpital, lui qui menait depuis plusieurs mois une tenace campagne de dénigrement contre le mari d'Henriette, Joseph Caillaux, ministre des Finances, ancien président du Conseil et chef du Parti radical, distillant dans ses colonnes les lettres intimes adressées par « Jo » à sa « Riri ». Lettres dans lesquelles, elle le savait, il serait tôt ou tard question de l'accord secret signé par la France avec l'Allemagne, et qu'une main malintentionnée, en l'occurrence celle de l'ex-épouse du ministre, apprend-on au cours du procès, avait exploitées par vengeance... Henriette est finalement acquittée, gratifiée d'avoir agi par amour, mais aussi par patriotisme, à quelques jours du déclenchement de la Première Guerre mondiale...

Les tueuses déchaînent les foules et chacune de ces affaires aura fait la une des journaux pendant des semaines, toujours avec une part de légende, comme celle qui enfle au début des années 30 autour de Violette Nozière, condamnée à être « *conduite pieds nus, la tête recouverte d'un voile noir, sur la place publique pour y être guillotinée* ». « *Elle empoisonna ses parents, la lâche Violette Nozière, se riant de leur calvaire pour leur soutirer de l'argent, sans pitié pour les blancs cheveux de ceux qui la mirent au monde, cette gueuse vagabonde a commis ce crime monstrueux* »,

fredonnent les chanteurs ambulants. « *Ce que tu fuyais, tu ne pouvais le perdre que dans les bras du hasard qui rend si flottantes les fins d'après-midi de Paris autour des femmes aux yeux de cristal fou, livrées au grand désir anonyme* », réplique le poète André Breton, qui trouve l'accusée « *métaphysique jusqu'au bout des ongles* ». La jeune fille a tout pour plaire aux surréalistes : prostituée à 16 ans, habituée des boîtes malfamées du quartier Latin, entichée d'un étudiant à qui elle a fait croire qu'elle était issue d'une famille fortunée, elle s'est procuré du poison, mais sa mère a survécu... Graciée (on ne guillotina plus les femmes) par le président, libérée après dix ans de prison, Violette referra sa vie et se montrera irréprochable...

LA GUERRIÈRE SUR LES NERFS

Dans le monde des voyous, où l'on est extrêmement exigeant avant d'accorder à une représentante du sexe dit faible l'improbable qualificatif de « voyoutes », n'est pas Calamity Jane qui veut... Certaines passent cependant la rampe, comme Sofia (un pseudo) qui, ce 25 novembre 2010, vers 17 heures, pousse la porte du bar des Amis, à Alfortville, raconte Maria Poblete dans *Femmes hors-la-loi* (Fayard). La belle, qui passe pour une « guerrière », connaît les lieux, et le serveur est son copain. En cavale depuis qu'elle s'est laissée embarquer dans divers braquages de banques, elle est sur les nerfs.

OPÉRATION M.U.R.D.E.R.

Le 29 novembre 1988, rapporte Stéphane Bourgoïn dans *les Dernières Paroles des condamnés à mort* (Ring), deux infirmières de l'hôpital Alpine Manor à Grand Rapids, dans le Michigan (Etats-Unis), sont arrêtées pour avoir étouffé

cinq patientes. Ces assassinats font partie d'un étrange pacte amoureux entre les deux femmes, Catherine et Gwendolyn : les initiales des noms de leurs victimes forment le mot « murder ». Un programme de tueuses en série. ■



VIOLETTE NOZIÈRE (à g.), condamnée à mort en 1934, puis graciée, sera libérée après dix ans de prison. Marie-Jeanne Bozzi (à d.), liée au banditisme corse, a été exécutée, le 21 avril 2011, à Porticcio en pleine rue par le passager d'une moto.

Elle commande un verre de blanc et s'installe. Deux hommes entrent, passablement excités. L'un d'eux lance à la jeune femme : « Arrête de picoler, suis-moi ! - Je t'emmerde ! » réplique-t-elle. Ils s'éclipsent tandis que pénètre dans le bar un autre habitué, un type soulant, handicapé par une maladie psychiatrique. On boit. On échange des coups d'œil vaguement méchants. Le ton monte. Les insultes racistes fusent. Enervée, la jeune femme sort puis revient. Le serveur tente de mettre le malotru à la porte quand le drame éclate : Sofia sort de son sac un Smith et Wesson calibre 38 et vise la tête. Transporté à l'hôpital dans le coma, l'homme meurt trois semaines plus tard. La « tueuse », elle, sera condamnée à dix-huit ans de prison par la cour d'assises de Créteil en janvier 2015. Questionnée par le président au sujet de son compagnon, qui la maltraitait au point qu'elle porte un dentier, cette mère de sept enfants, Brushing impeccable, maquillage soigné, chuchotera : « Quand je l'ai rencontré, je n'allais pas bien. J'ai appelé au secours, personne n'est venu. C'était un monstre, il me tapait plus que sur un mec. »

Dans le milieu, elles sont mères maquerelles, un métier où elles ont toujours excellé, ou dealeuses, un commerce où l'on risque gros, et pas seulement en termes d'années de prison, il n'y a qu'à jeter un œil sur la morgue de Marseille pour s'en persuader. Elles font des prouesses dans le domaine des escroqueries, comptables à la double vie et autres reines du pillage. Elles sont voyoutes par

amour, comme Sylvia Jeanjacquot, barmaid devenue la fidèle compagne de Jacques Mesrine, au point de jouer les gardiennes du millionnaire qu'il avait séquestré. Mais plus rarement tueuses comme Diamanta (un surnom), cette jeune femme qui rêvait de régner sur Marseille, qui avait « faim », comme on dit dans le milieu, et qui proclamait à qui voulait l'entendre qu'elle « avait la chatte ». « Pablo Escobar en femme », a titré un jour à son sujet un quotidien, hommage justifié tant cette dame n'avait peur de rien, pas même du racket, encore

“PLEURER PARCE QUE TU TE RETROUVES EN PRISON ? T'AVAIS QU'À FAIRE LA GENTILLE FILLE, COIFFEUSE OU SERVEUSE !”

moins de ces machines à sous qui ont fait couler tant de sang dans les Bouches-du-Rhône. L'inverse d'une femme au foyer, tient-elle à souligner quand on la rencontre, avant de mettre des mots sur ses codes et sa ligne de conduite : « Tu veux nous enculer, on t'enculera avant. Je sais que je suis hors la loi, mais je m'en tape. S'ils nous prennent, tant mieux pour eux ! Pleurer parce que tu te retrouves en prison ? T'avais qu'à faire la gentille fille, coiffeuse ou serveuse, honnête citoyenne ! » Faire monter le compteur d'un coupé BMW série 3

jusqu'à 230 km/h sur une autoroute, cette blonde platine haute comme trois bâtons de rouge à lèvres aime ça. Surtout quand elle est courcée par les flics...

SANS CAGOULE

La Marseillaise roulait pour elle, Bandia, elle, prenait tous les risques pour son frère, un trafiquant de drogue de la région parisienne. Petite, elle « aboyait » plus qu'elle ne parlait, et quand les mots ne sortaient pas elle faisait parler son poing. Aller « faire la pute pour ramener de l'oseille », ce n'était pas son truc. Mais quand le grand frère était sous les verrous, elle assurait. « Tu payes ou je te casse. » Ainsi s'exprime-t-elle, à la façon de l'homme de main qu'elle est devenue. C'est elle qui porte le flingue, 9 mm Beretta ou 22 long rifle. Un vrai kif, mais attention : à la différence des garçons, elle y va sans cagoule le jour où il faut se servir des « outils ». « J'aime pas les entourloupes, ni l'hypocrisie, dit-elle. Je veux que l'on sache que c'est moi. »

Evidemment, la « tueuse » s'expose aux repréailles. L'assassinat de Marie-Jeanne Bozzi de plusieurs balles dans le dos, à Porticcio, dans le golfe d'Ajaccio, le 21 avril 2011, est à ce titre un tournant : sur cette terre où le machisme pousse comme le lentisque dans le maquis, les femmes ont pris du poids, suffisamment pour faire l'objet, elles aussi, de règlements de comptes. Pourquoi elle ? Marie-Jeanne Bozzi n'est pas seulement la sœur d'Ange-Marie Michelosi, ex-lieutenant du parrain corse Jean-Jé Colonna. Elle aurait pris sa place à la tête des intérêts familiaux après sa mort, en juillet 2008. Un héritage qui aurait fait d'elle la chef du clan, rôle lui demandant d'assumer l'actif comme le passif, vendetta comprise. Se déplaçant au volant d'une voiture partiellement blindée, tailleur Chanel sur la peau, 55 ans, maire d'une commune huppée et conseillère générale du canton, elle a été tuée par le passager d'une moto, près du centre commercial où elle avait l'habitude d'acheter ses cigarettes. Comme un garçon. ■ F.P.